



CAHIER DES CHARGES / REGLEMENT 2012

GRAND NATIONAL

CSO



Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape du Grand National de CSO doivent se référer aux Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de CSO du règlement FFE, et au règlement du circuit concerné.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter les différentes prescriptions décrites ci-après.

I. GENERALITES

Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.

- A. Le Grand National se court sur **10 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix support du challenge Grand National.**
- B. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par la FFE.
Sur la piste principale, toutes les épreuves du dimanche sont support de paris sportifs. Elles se courent au barème Super 10.
- C. La participation et les engagements se font par « Ecurie ». Les Ecuries s'inscrivent auprès de la FFE. Les engagements des chevaux et de l'Ecurie dans les concours étapes du Grand National se font par le système fédéral informatique FFE COMPET.
- D. Une Ecurie est une personne physique ou morale pour laquelle courent 2 cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO sur autant de chevaux que souhaité.
- E. Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur le cavalier sont libres en taille.
- F. Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison.



- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
- H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 7 étapes.
- I. Seuls les **6 meilleurs classements** d'une Ecurie comptent pour le classement général.
- J. Une dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve pro élite GP.
- K. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- L. L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National 2012 vaut acceptation du présent règlement.

II. INFRASTRUCTURE

- Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux avec un entretien du paddock durant toutes les épreuves.
- Pistes, en sable ou en herbe, de qualité exceptionnelle et irréprochable. Si c'est un terrain en herbe, un deuxième terrain doit être prévu.
- Parc d'obstacles de niveau international : fiches, poids et dimensions des barres, aspect, etc. cf. Règlement FEI Rules for Jumping Event, chapitre III, Art. 208 et suivants – Rivière et bidet.
- Rivière de qualité pouvant être sautée pendant toute la durée du concours, **barrée et non barrée** : largeur minimum de 3.50m, front minimum de 5m, latte et plasticine.
- Ecuries offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentation en eau, en électricité et des douches pour chevaux, cf. Règlement Vétérinaire de la FEI, 11^{ème} édition 2009.



III. PROGRAMME

Le programme est à concevoir avec le Sélectionneur National et les chefs de piste du concours, puis validé par la FFE.

Le concours doit se dérouler sur 3 jours, du vendredi au dimanche.

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées :

Date	Titre de l'épreuve	Hauteur
Vendredi	Epreuve Pro 1 Grand Prix avec Barrage	145 cm
Samedi	Epreuve Pro 1 Vitesse /Barème A chrono sans Barrage	145 cm
Dimanche Matin	Epreuve Pro 1 Grand Prix Barème Super 10	140 cm
Dimanche 14h30	Epreuve Pro Elite Grand Prix Barème Super 10	150 cm

Sur le terrain d'honneur dédié aux épreuves obligatoires du Grand National, peuvent être organisées d'autres épreuves Pro Elite et Pro 1.

La possibilité d'organiser des épreuves de niveau minimum Pro 2 réparties de la façon suivante :

- Le vendredi : 2 épreuves Pro 2
- Le samedi : 1 épreuve Pro 2 et/ou Chevaux de 7 ans GP
- Le dimanche matin : peut être organisée en épreuve d'ouverture 1 épreuve Pro 2 Grand Prix Barème Super 10, support de paris sportifs en ligne.
- Les épreuves du dimanche sont supports aux Paris Sportifs

IV. OFFICIELS DE COMPETITION

Le chef de piste doit être niveau Level 2 minimum.

Pour les assistants :

- au moins un labellisé FEI.
- un Candidat National Elite ou National Elite.
- tous validés par la Direction technique nationale de la FFE.

Un Chef de Piste, nommé comme titulaire ou assistant, ne peut pas officier sur plus de 2 étapes du Grand National.



V. SPEAKERS

Le nom du speaker doit être obligatoirement transmis au directeur du Grand National pour validation, un mois avant l'organisation de l'étape.

Rôle du speaker:

- Annoncer le nom de l'Ecurie, du cavalier et le propriétaire du cheval
- Présenter l'Ecurie en quelques mots
- Rappeler le classement provisoire des Ecuries avant l'étape,
- Annoncer les différents challenges et les partenaires du Grand National,
- Annoncer : les étapes passées et suivantes
les classements individuels et équipes
- Faire la promotion des épreuves du dimanche, supports de paris sportifs en ligne.

Toutes les informations nécessaires sont fournies par le Service Communication FFE.

VI. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- Jusqu'au 2^{ème} Lundi précédent le concours : seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager
- 1^{er} Lundi précédent le concours : ouvert à l'ensemble des cavaliers

Limitation du nombre d'engagés :

L'organisateur a la possibilité dans les 4 épreuves obligatoires du Grand National de limiter à 100 les engagés.

Le montant des engagements est le suivant :

- 1,2 % de la dotation de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
- 2 % de la dotation pour les 3 autres épreuves obligatoires.

Le montant des engagements des autres épreuves du concours reste libre.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2012 peut effectuer, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours, jusqu'au samedi 17h :

- tout changement de cheval Gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire

Les engagements pour tous les cavaliers dans toutes les épreuves du dimanche sont définitifs le samedi à 18H.



VII. DOTATIONS

Titre de l'épreuve	Dotation à la charge de l'organisateur
Epreuve Pro Elite Grand Prix Barème Super 10	Au moins 20.000 € répartis conformément au tableau type des prix par quarts Art 5.11.C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE 2012

Dans les autres épreuves : les dotations doivent être appropriées, attractives et distribuées conformément au tableau type de répartition des prix par quarts, Art. 5.11.C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE 2012.

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

- l'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 Prix aux concurrents.
- La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

DOTATION D'ETAPE	
Pour chaque Ecurie, en sus des gains de l'épreuve pro élite	
Total	8 000 €
1 ^{ère} Ecurie	3 000 €
2 ^{ème} Ecurie	1 500 €
3 ^{ème} Ecurie	1 000 €
4 ^{ème} Ecurie	800 €
5 ^{ème} Ecurie	500 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	400 €
8 ^{ème} Ecurie	400 €

DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL	
Total	60 000 €
1 ^{ère} Ecurie	18 000 €
2 ^{ème} Ecurie	13 000 €
3 ^{ème} Ecurie	9 000 €
4 ^{ème} Ecurie	6 000 €
5 ^{ème} Ecurie	5 000 €
6 ^{ème} Ecurie	4 000 €
7 ^{ème} Ecurie	3 000 €
8 ^{ème} Ecurie	2 000 €



VIII. RECOMPENSES

Les récompenses listées ci-dessous sont commandées par la FFE et transmises directement à l'organisateur.

Cavaliers	Coéquipiers	Propriétaires	Sponsors	Organisateur
3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots • Tapis ou couvertures 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque

IX. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. Elle doit durer au maximum 4 minutes, afin de permettre aux organisateurs de préparer la remise des prix de l'épreuve.

Déroulement :

1. Calcul des résultats de l'étape du Grand National et annonce par le ou les speakers sous couvert de la FFE.
2. Installation du podium, des visuels du Grand National sur la piste par l'organisateur, de la table de remise des prix avec tapis de selle ou couverture, plaques et flots Grand National.
3. Remise des prix Grand National :
 - les 3 cavaliers représentant les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
 - seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
 - les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
 - le 2^{ème} cavalier de l'Ecurie est invité à monter sur le podium.
 - les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
 - les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
4. Remise des Prix du Pro Elite Grand Prix.



X. CHALLENGE DES JEUNES SENIORS

Le challenge des Jeunes Seniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs Jeunes Seniors du circuit lors de chaque étape du Grand National 2012.

- Le challenge des Jeunes Senior se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National 2012,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier « Jeune Senior» doit
 - Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National 2012,
 - Etre âgé de 26 ans et moins dans l'année 2012,
 - Avoir terminé le premier tour de l'épreuve Pro Elite Grand Prix avec un maximum de 4 points.
- L'organisateur établit le classement Jeunes seniors des participants de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs jeunes lors de chaque étape : 800€ au 1^{er}, 400€ au 2^{ème} et 300€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2012 s'applique. Participer au challenge des Jeunes Seniors ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

XI. CHALLENGE DES JUNIORS

Le challenge des Juniors a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs Juniors du circuit lors de chaque étape du Grand National 2012.

- Le challenge des Juniors se fait sur l'épreuve Pro 1 Grand Prix de chaque étape du Grand National 2012,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier « Junior » doit :
 - Etre âgé de 18 ans et moins dans l'année 2012,
 - Avoir terminé le premier tour de l'épreuve Pro 1 Grand Prix avec un maximum de 4 points.
- L'organisateur établit le classement Juniors des participants de l'épreuve Pro 1 Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Juniors lors de chaque étape : 400€ au 1^{er}, 200€ au 2^{ème} et 150€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2012 s'applique. Participer au challenge des Juniors ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.



XII. CHALLENGE DES PROPRIETAIRES "INTERCONTINENTAL- RICHARDS ZEGER"

Ce challenge des propriétaires "INTERCONTINENTAL- RICHARDS ZEGER" a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année sur le circuit Grand National 2012.

- Le challenge des propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National 2012.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de saut d'obstacles 2012 est récompensé.

XIII. REPARTITION DES POINTS

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction du classement du meilleur cavalier de l'écurie dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	13 points
2 ^{ème} Ecurie	11 points
3 ^{ème} Ecurie	9 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.

Si les deux cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix, l'Ecurie se voit attribuer 1 point supplémentaire.



Challenges des Jeunes :

- Jeunes Seniors
- Juniors

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes en fonction de leur classement dans la Pro Elite Grand Prix pour les Jeunes Seniors et dans la Pro 1 Grand prix pour les Juniors de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	13 points
2 ^{ème} Jeune	11 points
3 ^{ème} Jeune	9 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Jeunes se voient attribuer 1 point participatif.

Challenge des Propriétaires « INTERCONTINENTAL – RICHARD ZEGER » :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	13 points
2 ^{ème} Cheval	11 points
3 ^{ème} Cheval	9 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.



XIV. TRANSMISSION DES RESULTATS

L'organisateur doit transmettre les résultats de l'épreuve Pro Elite Grand Prix sur le terrain au directeur du Grand National ou à son représentant, **et impérativement au service FFECOMPET ffecompet@ffe.com le soir du dernier jour.**

Les listes de départ sont à télécharger sur FFECOMPET

XV. PROMOTION ET COMMUNICATION

Obligations de l'organisateur

Un mois avant le début du concours, l'organisateur adressera à la FFE un courrier avec plan de localisation pour l'emplacement du camion Grand National des banderoles, des bannières, des obstacles... Le plan validé par la FFE sera mis en place par l'organisateur et contrôlé sur place par le directeur du Grand National ou son représentant.

Le cartouche FFE / Grand National et les logos des partenaires doivent obligatoirement figurer sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programme, affiche, site du concours... Ces visuels doivent être validés par la FFE.

La remise des prix doit se faire selon le protocole fédéral défini par la FFE. L'organisateur assure la mise en place du podium, des récompenses et des éléments de visibilité en accord avec le représentant FFE sur place.

Droits des images

La FFE est seule propriétaire des droits d'exploitation des différentes épreuves support du Grand National. Elle est seule habilitée à diffuser et/ou autoriser la diffusion de tout ou partie des images animées représentant les épreuves du Grand National sur tous supports audiovisuels de son choix et en tous formats.

A ce titre, la FFE est seule habilitée à entrer en relation, négocier et contracter avec les opérateurs de paris en ligne pour tout ce qui concerne les données et résultats des épreuves supports de paris liés au circuit Grand National et pour les épreuves qui le composent, prises isolément, en association ou globalement.

Si le concours dispose d'un partenaire vidéo, la société fournira à la FFE des images vidéo au format WMV pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix, le barrage et la remise des prix.

De plus, la société devra remplir une cession de droits vidéo au profit de la FFE pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix Grand National.

L'organisateur pourra disposer de toutes les images réalisées par la FFE sur son étape Grand National pour tous usages.



L'organisateur fournira à FFE Communication pour la promotion du Grand National des photos de la remise des prix ainsi que des photos sport et ambiance des épreuves libres de droits.

L'organisateur doit mettre en place un service pour la presse avec un accès internet.

Le programme devra comporter une page de publicité pour le Grand National, fournie par FFE Communication au format indiqué par l'organisateur un mois avant le concours.

Promotion et communication FFE

- La FFE fera la promotion du circuit, notamment par dossiers de presse, communiqués et plaquettes de présentation.
- FFE Communication adressera 200 affiches Grand National personnalisées à chaque organisateur.
- La FFE anime le site du Grand National et l'actualise après chaque étape
- La FFE met en ligne sur FFE TV un sujet sur chaque étape du Grand National et différents parcours des cavaliers participant à l'épreuve du Grand National.
- La FFE met en place publicités et annonces presse dans les différentes revues équestres pour le circuit et pour chaque étape.

Communication FFE

Pour chaque étape :

- Annonce et compte-rendu
 - dans la Lettre Fédérale
 - par communiqués mailés à la presse de la région, écrite, radio, TV et internet
 - par Newsletters
- Information dans la REF
- Envoi d'un SMS aux abonnés après chaque étape
- Droit d'utilisation des visuels annuels du Grand National.



XVI. CALENDRIER 2012

1	AUVERS	50 - Normandie	16 au 18 mars
2	CLUNY	71 - Bourgogne	20 au 22 avril
3	MAROLLES EN BRIE	94 - Ile de France	11 au 13 mai
4	LIGNIERE	18 - Centre Val de Loire	01 au 03 juin
5	DEAUVILLE	14 - Normandie	08 au 10 juin
6	LURE	70 - Franche Comté	05 au 08 juillet
7	SAINT LO	50 - Normandie	03 au 05 août
8	SAINTE CECILE	71 - Bourgogne	23 au 26 août
9	STRAZEELE	59 - Nord Pas de Calais	21 au 23 septembre
10	LE MANS	72 - Pays de la Loire	13 au 18 novembre

Le

Bon pour acceptation

Pour la Fédération
Jean-Claude GAST
Directeur Général

Pour
Responsable légal

INFORMATIONS A COMPLETER :

Club adhérent organisateur :

Contact :

Téléphone :

Portable :

Mail :

